

# **RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021 ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Tel que l'exige l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier 2021 de la Ville de Beaconsfield et du rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant).

## **1. Faits saillants sur les états financiers au 31 décembre 2021**

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 ont été déposés en séance du conseil le 24 mai 2022.

Les états des résultats détaillés et de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 montrent des revenus de fonctionnement de 51 574 510 \$ et des charges fiscales et affectations totalisant 49 337 802 \$. Par conséquent, pour l'exercice 2021, le total de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (le surplus de l'exercice) est de 2 236 708 \$. Une partie de cet excédent provient de revenus supérieurs à ce qui avait été anticipé, notamment les droits de mutation immobilière, les subventions des différents gouvernements, les permis d'urbanisme et les revenus provenant des autres services rendus. Finalement, une portion est également attribuable aux économies qui ont été réalisées dans les dépenses de chacun des services en 2021.

Au 31 décembre 2021, l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'élevait à 2 920 228 \$ et la partie affectée était de 10 463 302 \$ dont 2 434 360 \$ pour les Infrastructures. La Ville disposait également d'un montant de 6 995 987 \$ dans les fonds réservés dans le fonds de roulement.

Au 31 décembre 2021, on retrouve à l'état de la situation financière une dette à long terme de 20 464 000 \$. Cette somme sera remboursée à 32,4 % par des subventions provenant du gouvernement du Québec (6,6 \$M). Les immobilisations totalisent 85 314 092 \$ suite à 7,5 \$M d'acquisitions réalisés en 2021 dont 6,4 \$M en Infrastructures (eau potable, eaux usées, pavage et trottoirs) et 0,5 \$M en bâtiments.

## **2. Rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2021**

Le 14 mars 2022, la firme Daniel Tétreault, CPA auditeur CA signait le rapport d'auditeur indépendant. Après avoir effectué leur audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, l'opinion suivante a été émise : « À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Beaconsfield au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de la dette nette et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

### **3. Conclusion**

Le Rapport financier 2021 et le Rapport de l'auditeur indépendant furent déposés en séance du conseil et furent transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Le présent rapport du maire sur les faits saillants sera déposé sur le site internet de la Ville de Beaconsfield. Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour le travail qu'ils accomplissent, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation.

VILLE DE BEACONSFIELD

Votre Maire,

Georges Bouelle

20 juin 2022